

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 MAI 2021

Votants : 28 parts B + 19 procurations parts B = 47 parts B

10 parts A + 1 procuration part A = 11 parts A

L'AG se tient à distance

Activités de l'année écoulée

L'année 2020 a été particulièrement mouvementée pour notre coopérative et a nécessité beaucoup d'adaptations : suite à la situation sanitaire rencontrée durant ces derniers mois, les commandes en magasin ont en effet explosé mais parallèlement, il a fallu arrêter l'organisation des marchés et du traiteur, toutes les actions de sensibilisation (stagiaires, étudiants, service citoyen). De nombreux nouveaux clients sont restés et au total, l'activité a sensiblement augmenté.

D'autres événements ont également impacté le travail au quotidien :

- reprise en nom propre par la coopérative de l'activité boucherie avec l'arrivée de Christophe qui travaille comme indépendant avec l'aide d'une personne engagée sous article 60, ce qui a permis de retrouver un nouvel équilibre ;
- ouverture en septembre d'un magasin à la ferme situé à Genappe ;
- le respect strict des normes AFSCA a également nécessité beaucoup de travail tout comme la constitution du dossier de la certification en bio de l'ensemble des activités de la coopérative ;
- la collaboration avec le marché de Chastre, de juillet 2020 à février 2021) a été arrêtée dans la mesure où les conditions d'organisation n'étaient pas optimales.

Malgré ce contexte parfois compliqué, la coopérative a continué à soutenir les producteurs dans une démarche conforme à la charte de 2018 qui vise le soutien à une alimentation bio, locale, de saison et éthique.

La dimension démocratique n'a pas été oubliée au travers de l'organisation de réunions tant des pôles des producteurs, des consommateurs que de l'équipe qui se retrouve une fois par semaine.

Personnes impliquées

Outre les producteurs, l'équipe se compose de 8 équivalents temps plein en moyenne, de quatre indépendants (Pia, Frédéric, Jean-Philippe, Delphine), de stagiaires, de personnes engagées dans un service citoyen ou dans un contrat « article 60 », d'étudiants, d'Henri (traiteur), de Christophe (boucherie), de François (boulangerie) et de Benoît (champignons).

On le voit, la coopérative regroupe un ensemble de compétences très diversifiées et une grande mixité de profils, ce qui en fait toute sa richesse sur le plan humain.

Un système d'évaluation régulière a été mis en place ainsi que des formations et des séances d'information pour les étudiants. Des visites entre collègues chez les producteurs ont également été organisées, visites qui apportent un enrichissement mutuel bienvenu.

Pour tout ce travail au quotidien : bravo à l'équipe !

Bilan financier

Le chiffre d'affaires s'élève à 2.147.000 euros, soit une augmentation de 22 %, une explosion due manifestement à la situation sanitaire rencontrée. Pour rappel, le chiffre d'affaires en 2015 s'élevait à environ 1.000.000 d'euros !

Quelques chiffres du compte de résultats et quelques explications :

- les loyers et l'intervention des pouvoirs publics dans les salaires sont en diminution (47.000 à 25.000 euros), ce qui permet de dire que la coopérative est en bonne voie d'autonomisation financière ;
- l'augmentation des approvisionnements qui s'élèvent à 1.839.000 euros est moins importante que celle du chiffre d'affaires, ce qui démontre une augmentation de la marge bénéficiaire, due, entre autres, à une meilleure gestion des stocks pour lesquels un suivi trimestriel a été mis en place ;
- des frais de location de véhicules ont été exposés, en attendant la livraison des deux nouvelles camionnettes dont l'achat était devenu indispensable suite à la réglementation environnementale imposée à Bruxelles ;
- le coût du carburant a diminué de manière importante grâce au choix du carburant utilisé par ces nouveaux véhicules (C.N.G.) ;
- les frais de bancontact ont explosé, ce qui se comprend au vu de l'augmentation corrélative des achats ;
- en augmentation aussi, le coût des rémunérations et des amortissements liés aux camionnettes.

Au total, un résultat d'exploitation quasi nul, mais un bénéfice dégagé d'environ 17.000 euros grâce à un subside de 20.000 euros, bénéfice qui équivaut à celui de 2019. La coopérative se trouve donc dans une dynamique positive et tend à un équilibre global, tout en atteignant ses objectifs.

Ce résultat est dû notamment à une attention de tous les jours pour que les producteurs reçoivent une juste rémunération, que les coûts soient maîtrisés pour les consommateurs mais aussi que des contrats de travail convenables permettent notamment une réintégration sociale. Bref, un équilibre fragile !

Les comptes sont approuvés à l'unanimité, la décharge est également donnée aux administrateurs pour l'année 2020.

Et en 2021 ?

Beaucoup de projets !

- accueil de nouveaux producteurs et d'éleveurs. 4 nouveaux maraîchers viennent nous rejoindre : Prisca, Nicolas, Zoé et Blandine : nouvelles énergies et nouvelles idées en perspective !
- collaboration avec la SNCB pour un point de dépôt à la gare d'Ottignies-L.L.N. les vendredis de 15 à 18 heures ;
- renforcement des liens avec d'autres coopératives (5C, FINCA) qui partagent les mêmes valeurs, ce qui permettra des échanges de bonnes pratiques, d'outils logistiques ...
- collaboration avec l'université de Gembloux pour la fourniture aux étudiants de 80 paniers par semaine ;
- réouverture de l'espace consommation ;
- certification de la boucherie ;
- fête des 10 ans de la coopérative à l'automne.

Questions et réflexions (voir aussi document du chat)

- volonté de diminuer le recours aux grossistes et à Interbio en travaillant avec d'autres partenaires, parfois ponctuels (5C par exemple). Il y a un projet de collaboration pour les fruits secs du Burkina Faso. Souhait aussi d'anticiper plus certaines cultures (brocolis, fraises...) pour faire moins appel à Interbio ;
- aucune demande de subside n'a été rentrée, sauf pour la mise en place d'un projet zéro déchet ;
- légumerie, bocalerie : la coopérative vient de rentrer dans 5C, une assemblée générale est prévue prochainement. Florence et Frédéric sont les deux relais. Il y a une réflexion à mener sur l'intérêt individuel des producteurs et celui de la coopérative ;
- quid des livraisons à domicile ? La coopérative va essayer de tenir compte des besoins des publics moins mobiles, grâce à une solidarité à mettre en place. Idée de travailler avec les scouts, le Patro.

Election et réélection des administrateurs

Cédric Melin termine son mandat et ne représente pas.

Eric Evrard (producteur) est élu comme nouvel Administrateur.

Bernard Convié, Valérie Dheur, Eric Suttor et Joëlle Ricour sont ré-élus pour un mandat de trois ans.

Afin de maintenir la parité, le Conseil d'Administration a décidé de prévoir l'élection d'un candidat Consommateur lors de l'AG extraordinaire (révision des statuts) qui aura encore lieu en 2021.

Le nouvel Organe d'administration est composé de :

- Eric Evrard (PROD)
- Bernard Convié (PROD)
- Joël Lambert (PROD)
- Gabriel Van Parys (PROD)
- François Ote (PROD)
- Valérie Dheur (CONSO)
- Joëlle Ricour (CONSO)
- Eric Suttor (CONSO)
- Philippe Grevisse (CONSO)